



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MATAWINIE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **15 décembre 2025 à 19h30** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Johanne Babin, Marc Bélanger, Marianne Dessureault, Mélanie Issa, Alexis St-Georges, Norman St-Amour.

Le directeur général et greffier-trésorier Mickaël Tuilier est également présent.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**  
3.1 Aucun
- 4. Finances**  
4.1 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2026  
4.2 Adoption du programme de dépenses en immobilisation (années 2026-2027-2028)
- 5. Administration générale**
- 6. Urbanisme et Environnement**  
6.1 Aucun
- 7. Loisirs, Culture et Vie communautaire**  
7.1 Aucun
- 8. Travaux publics et Parcs**  
8.1 Aucun
- 9. Sécurité incendie et sécurité civile**  
9.1 Aucun
- 10. Divers**  
10.1 Aucun
- 11. Période d'information**  
11.1 Aucun
- 12. Période de questions**
- 13. Fermeture de la séance**

---

**1. Ouverture de la séance**

**L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du Conseil.**

Le maire et président Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**25-1215-486** Il est proposé par Norman St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

**4. Finances**

**4.1 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2026**



**25-1215-487**

Attendu qu'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2026;

À ces faits, il est proposé par Marianne Dessureault et résolu à l'unanimité des conseillers de déposer les prévisions budgétaires pour l'année 2026, lesquelles se détaillent comme suit :

REVENUS	2026
<b>Fonctionnement</b>	
Taxes sur la valeur foncière et sur une autre base	22 224 959 \$
Gouvernement du Québec, du Canada et ses entreprises	287 931 \$
Organismes communautaires	13 961 \$
Autres services rendus	500 133 \$
Imposition de droits	1 805 050 \$
Amendes et pénalités	75 500 \$
Autres revenus (incluant intérêts) et autres contributions	225 371 \$
Subventions gouvernementales	593 105 \$
<b>Affectations</b>	
Excédent de fonctionnement non affecté	575 000 \$
Autres affectations	73 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>26 374 010 \$</b>

DÉPENSES	2026
<b>Fonctionnement</b>	
Conseil municipal	445 923 \$
Gestion financière et administrative	3 722 580 \$
Police, sécurité publique et civile	3 203 263 \$
Sécurité incendie	1 590 000 \$
Voirie municipale et transport	3 924 287 \$
Hygiène du milieu - aqueduc et égout	843 144 \$
Déchets domestiques, écocentre et environnement	2 700 089 \$
Développement social	256 121 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	739 670 \$
Développement économique et tourisme	695 559 \$
Loisirs et culture	3 234 988 \$
Intérêts sur dette à long terme	1 197 035 \$
Autres frais de financement	157 468 \$
<b>Autres activités financières et affectations</b>	
Prêts et participation dans des partenariats commerciaux	(3 400 \$)
Remboursement de la dette à long terme	3 395 943 \$
Réserves financières et fonds réservés	271 340 \$
<b>Total</b>	<b>26 374 010 \$</b>

#### **4.2 Adoption du programme de dépenses en immobilisation (années 2026-2027-2028)**

**25-1215-488**

Attendu qu'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité pour les années 2026, 2027 et 2028;

Attendu que le Maire a précédemment énuméré les projets d'immobilisations lors de la présentation du budget 2026 et du programme triennal d'immobilisations préparés par le conseil;

À ces faits, il est proposé par Johanne Babin et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 de la Municipalité, dont la copie est jointe en annexe à l'original de la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Le programme triennal d'immobilisations totalisant 33 338 000.00\$ se répartit ainsi :

2026 : 7 338 000\$

2027 : 17 520 000\$



2028 : 8 480 000\$

Total : 33 338 000\$

**12. Période de questions**

Monsieur le maire invite les personnes présentes à l'assemblée publique à poser des questions conformément aux articles 25 à 37 du Règlement 98-513 et ses amendements. Le maire répond aux questions des personnes présentes.

**13. Fermeture de la séance**

**25-1215-489** Il est proposé par Mélanie Issa et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 20h41.

---

Joé Deslauriers  
Maire

---

Mickaël Tuilier  
Directeur général et  
greffier-trésorier